

Les enjeux du 38ème Congrès Fédéral.



Le tourisme social.

SOMMAIRE

Dossier

ACCE-PCUK

4 pages détachables

7

Revendications

Les retraites, une affaire de salaires.

38ème Congrès Fédéral

Des outils pour les débats.

6

11

Communauté d'intérêts

Et si lutte contre le réchauffement climatique et satisfaction des besoins en énergie étaient indissociables ?



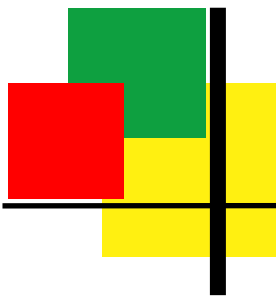
Pour Total, la satisfaction durable des besoins en énergie et la maîtrise de l'impact de ses activités sur l'environnement sont deux engagements prioritaires et indissociables. À la recherche de nouvelles ressources fossiles et renouvelables (solaire, biomasse, etc.), le Groupe œuvre à l'efficacité énergétique et à l'optimisation de ses procédés, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec son projet pilote de captage et de stockage de CO₂ dans le bassin de Lacq en France, Total développe une technologie innovante et prometteuse pour faire face au réchauffement climatique. www.total.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Notre énergie est votre énergie



TOTAL



Cet été, la CGT doit rester mobilisée !

D'ici à ce que vous ayez ce numéro de la Voix des Industries Chimiques entre les mains, la journée d'action du 24 juin sera passée, avec des appels à la grève et participation aux manifestations dans de nombreuses villes en France.

La mise en place de la réforme des retraites voulue par le patronat, et mise en œuvre par le gouvernement, constituerait un recul social sans précédent.

Repousser l'âge de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans (*au lieu des 60 et 65 ans actuels*), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, feraient que les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus drastiques d'Europe.

Cette réforme s'attaque non seulement aux retraites, mais aussi à une conquête majeure du monde du travail : celle de pouvoir faire autre chose que de produire une plus value, que le grand capital détourne à son unique usage.

Dans l'histoire sociale, cette prétention à être autre chose que des travailleurs soumis au lien de subordination avec l'employeur, a donné les revendications sur la retraite à 60 ans, sur la semaine des 40 puis des 35 heures, sur les deux jours de repos par semaine, sur les congés payés, sur la prise en charge par le salaire socialisé de notre rémunération si on est au chômage, quand on est malade, etc..

n° 484

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : J-M PETIT

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Alliances

Issn = 0763-7497

Cette réforme concerne tous les salariés :

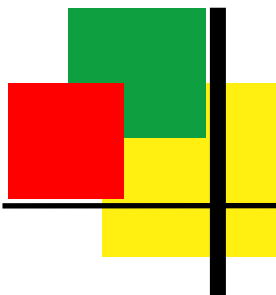
- **Les salariés du privé** sont impactés, ils devront travailler deux ans de plus que prévu, sauf comme aujourd'hui dans le cas particulier de "carrières longues".
- **Les femmes**, dont 30 % sont déjà contraintes aujourd'hui de travailler jusqu'à 65 ans, pour cause de carrière incomplète, seront les principales victimes du recul de l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans, et de l'allongement de durée de cotisations à 41,5 ans.
- **Les jeunes** vont être touchés par les différentes mesures d'âge. Ainsi, d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps.
- **Les ouvriers et tous les métiers pénibles** (postés, etc..) sont touchés : d'après la réforme, il n'y aurait aucun métier pénible ! Seul serait apprécié le degré d'usure du salarié qui, le cas échéant, lui permettrait de continuer de partir à 60 ans !
- **Les fonctionnaires**, les régimes spéciaux sont impactés soit maintenant, soit à terme.

En revanche, les entreprises reçoivent de nouvelles aides financières, notamment pour l'emploi des plus de 55 ans.

Après le 24 juin, l'été 2010 ne peut pas être une "période blanche" dans la mobilisation contre cette réforme, la bataille des idées doit continuer, tout doit être fait pour préparer une rentrée offensive sur nos revendications.

Ce sujet sera nécessairement l'un de ceux qui seront débattus à notre 38^e congrès au centre Ancav-Touristra de Ramatuelle. Inscrivez-vous d'urgence, cela permettra à la Fédération d'organiser correctement ce rendez-vous important pour l'avenir.

Cet été, le patronat n'est pas en vacances, **la CGT doit rester sur le pont pour organiser dès la rentrée une riposte** sur les retraites, les salaires, nos emplois et nos industries.



LES LUTTES

PARCE QUE LA LUTTE EST UNE SOURCE QUI NE SE TARIT JAMAIS, ELLE SE NOURRIT DANS LA MOBILISATION DE TOUS LES SALARIÉS.

27 MAI 2010 :

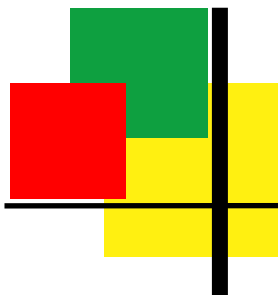
**Groupe Rhodia 12 sites en grève,
Arkema 20 sites en grève, TOTAL 12 sites en grève,
Michelin 4 sites, Goodyear 3 sites,
Rio Tinto 8 sites, Gerflor 2 sites,
Sanofi-Aventis 5 sites, Trelleborg 3 sites,
10 TPE de la plasturgie, ...**

**LE RECUL DE L'ÂGE
NE PASSERA PAS**

**A Lyon, 80 000 participants, le
cortège des industries chimiques
s'impose en nombre de manifestants
et de syndicats présents.**

**A Paris, très forte mobilisation
avec 90 000 manifestants.**

Cholet (Maine & Loire), grève suivie des salariés de l'usine Michelin les 2 & 3 juin 2010. Ils revendiquent la prise en compte de la pénibilité au travail, exigent des emplois supplémentaires et une augmentation de 300 €. Le combat continue !



LES LUTTES

Sotira 53 : parce que les salariés refusent le travail du samedi, ils sont sanctionnés. La CGT appelle à la grève tous les samedis.

A Bordeaux 40 000, à Besançon 7000, à Nice 7000, à Grenoble 25 000

A Lille 50 000, au Mans 15 000, au Havre 15 000, à Toulon 10 000, à Nantes 25 000, à Caen 13000

DE LA RETRAITE PAR NOUS !

Groupe Saipol Lesieur. La lutte, ça paie !

17 jours de luttes, c'est ce qu'il aura fallu à nos camarades de 4 sites SAIPOL pour faire plier une direction qui ne voulait rien concéder durant les NAO.

C'est donc un arrêt total des sites de Montoir St Nazaire, Le Mériot, Compiègne et Grand Couronne, qui a été décidé par la CGT et ce jusqu'à ce

que la direction revienne à la raison.

Et la lutte a payé !

Alors que la direction voulait imposer de façon discriminatoire 1.6 % d'augmentation au personnel posté et 2 % au personnel de journée, à l'issue des 17 jours de luttes, c'est :

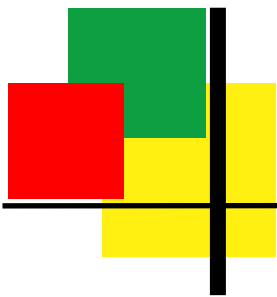
- 2 % pour tous.
- 100 € par mois pour les postés.
- 1100 € de prime de vacances.

- 35 € de prime de transport.
- 2 journées de congés par enfant malade.
- Calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire réel et non plus sur les minima conventionnels.

Si certains avaient encore des doutes sur l'efficacité des luttes, celle exemplaire menée par les salariés de SAIPOL est **un nouvel exemple qu'il n'y a que l'action qui soit efficace face au terrorisme capitaliste.**

A Marseille, imposante manif de 80 000 participants avec de nombreuses entreprises des industries chimiques.

LE 24 JUIN 2010 DOIT ÊTRE ENCORE PLUS FORT !



REVENDEICATIONS

Les retraites, une affaire de salaires.

Le mot "retraite" ne trouvera son acceptation qu'en 1737.

L'histoire des retraites et celle du mouvement ouvrier sont intimement liées avec les conditions de travail et les salaires.

L'histoire des retraites, un long parcours du mouvement ouvrier.

Sous la pression et les luttes des mineurs, la Caisse de Retraite des Mineurs voit le jour en 1894 (la création de la CGT suivra le 28 septembre 1895 au Congrès de Limoges).

En 1900, création de la Caisse de Retraite des Cheminots.

Ce n'est qu'à partir du 4 octobre 1945, avec la mise en œuvre du plan français de protection sociale suite au programme du CNR, que se pose le fondement du système actuel.

L'ordonnance spécifie "il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature".

Pour les retraites, la répartition est source de solidarité entre les générations "les cotisations des actifs servent à payer immédiatement les retraites, tout en ouvrant des droits pour leur future retraite."

Ce fondement du système par répartition n'a pas cessé d'être attaqué par le capital notamment en 1958 avec l'attaque gaulliste contre la Sécurité Sociale et la forte représentation au pouvoir des principaux groupes industriels et financiers.

Pour autant, les travailleurs, par leurs manifestations et leurs actions de grève, font avancer avec prudence les tenants du capital qui donnent l'impression de ne rien changer, mais créent les conditions pour de dangereuses évolutions ultérieures, dont nous subissons les effets aujourd'hui.

L'offensive patronale et gouvernementale contre les salaires garantis pour abolir la retraite par répartition.

Dans un contexte où le patronat et le gouverne-

ment considèrent comme irréversible la prépondérance de la finance et du pouvoir actionnarial dans les entreprises, c'est la logique d'intégration des salariés à la performance de l'entreprise qui devient le mode de management. Les rémunérations aléatoires (*intéressement, participation, actionnariat salarié, primes diverses*), sont autant de mesures de division des salariés, animées d'une volonté de changer la nature des relations sociales par la remise en cause des garanties collectives.

L'apparition des plans d'épargne retraites, outre que ces dispositifs privilégient les salariés qui ont les revenus les plus importants, est une attaque en règle contre les retraites par répartition et la solidarité, pour laisser place à la capitalisation, si chère au MEDEF.

Face au fatalisme et à la pensée unique qui peut peser chez les salariés, nous affirmons que le maintien de l'âge légal de la retraite à 60 ans n'est pas une affaire de vieillissement de la population ni un manque de ressources.

De plus, le salaire subit un dépérissement depuis plus de 30

ans, les salariés payés au SMIC sont de plus en plus nombreux, les exonérations de cotisations sociales s'y afférant (1,6 fois le SMIC) ne cessent de croître.

Ces positions idéologiques s'opposent à la double dimension du salaire socialisé :

- Dimension de redistribution collective du salaire au travers des cotisations.
- Dimension de repère collectif de la reconnaissance des qualifications (*trityque qualification - classification - salaire*).

En conclusion, la protection sociale (*dont notre système de retraite*), est bien une affaire de salaire, d'obligation pour le capital de s'impliquer dans la reconnaissance sociale du travail.

Il s'agit de reconquérir nos garanties sociales.

Ce que nous avons su faire en 1945, à 40 millions d'habitants, dans un contexte de délabrement de nos structures économiques, pourquoi aujourd'hui, avec 61 millions d'habitants et des richesses produites considérables, ne serions-nous pas en mesure de le pérenniser ?

L'ACCE-PCUK

un outil fédéral

de mutualisation
solidaire

**Pour le droit aux vacances
de qualité pour tous...**

Pendant de nombreuses années, plusieurs syndicats **CGT** des **ex-PCUK** (Produits Chimiques Ugine Kuhlmann, de la branche chimie de Péchiney) ont mené des luttes acharnées pour arracher au patronat des moyens. Ils ont notamment obtenu l'harmonisation de la dotation sociale pour tous leurs **CE** à hauteur de 5,45% de la masse salariale, accord signé par toutes les organisations syndicales ! En 1973, cet accord couvrait plus de vingt établissements pour un effectif de 20000 salariés dans le périmètre du groupe.

Les orientations, prises à partir des choix politiques opérés par la **CGT** dans les **CE**, ont permis d'acquérir un patrimoine social important et de qualité dans le pôle de Tourisme Social de l'**ANCAV-TT**.

En effet, notre conception du **Tourisme Social**, ambitionne de faciliter le départ en vacances du plus grand nombre de salariés mais, aussi, d'assurer la défense de l'intérêt général de tous ! Nous sommes aujourd'hui la seule opposition au tourisme marchand dont l'objectif est avant tout la rentabilité financière.

Cette orientation politique, issue d'une réflexion progressiste, doit rester un point d'appui pour inciter, encore aujourd'hui, l'ensemble des acteurs à s'unir. Nous devons renforcer les actions à finalités sociales par la pérennisation et le développement de nos **Villages de Vacances**.

Aujourd'hui, le montant global du capital social souscrit par les **CE** s'élève à plus de 11 millions d'euros, représentant un fort potentiel puisqu'il correspond à un droit d'utilisation de près de 700 lits dans 14 villages de vacances gérés par **TOURISTRA-VACANCES**.



ACCE PCUK—
263 Rue de PARIS- Case 572
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél 01 48 18 87 16
Fax : 01 48 18 87 18

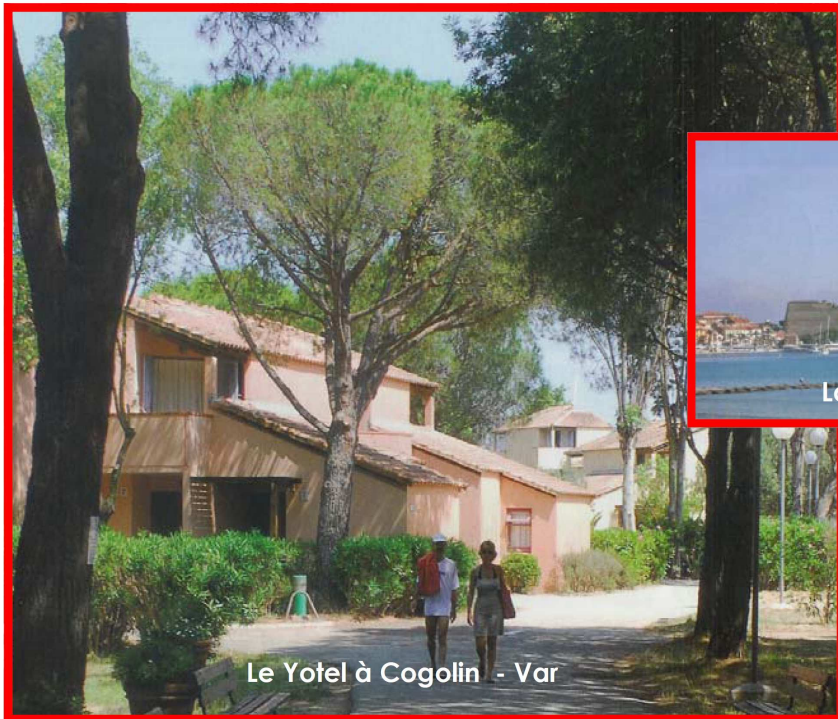
un fort potentiel...

L'année 1982 a été celle du démantèlement de la filière chimie du groupe Péchiney. En conséquence, les établissements de la chimie, regroupés au sein de **PCUK**, se sont vus éclater entre les groupes **ELF**, **RHONE-POULENC**, **CDF Chimie**, et **EMC**.

Pour pérenniser et défendre ce patrimoine social, les **CE** de **PCUK** ont créé, sous l'impulsion des syndicats CGT, une association de coordination (dénommée **ACCE**) avec pour mission de poursuivre la mise en œuvre de cette politique de droit aux vacances pour les familles, les enfants, les adolescents, en amplifiant une démarche politique d'investissements dans le pôle de tourisme social de l'**ANCAV-TT**.

Les établissements de **PCUK**, comme d'ailleurs l'ensemble de nos industries chimiques, ont subi et subissent encore les graves méfaits de la politique menée par le patronat ! Des fermetures ont été décrétées par les actionnaires au nom des politiques libérales patronales d'usines.

Aujourd'hui, triste constat... le nombre d'établissements est passé de 20 à 4 pour un effectif global de moins de 1000 salariés contre 20 000 auparavant ! Ces méfaits ont pour conséquences directes la casse industrielle et sociale menée par le patronat et les gouvernements successifs.



Le Yotel à Cogolin - Var



La Balagne—Calvi

Ce sont tous ces événements qui nous conduisent à redimensionner les engagements de l'association PCUK.

une démarche...

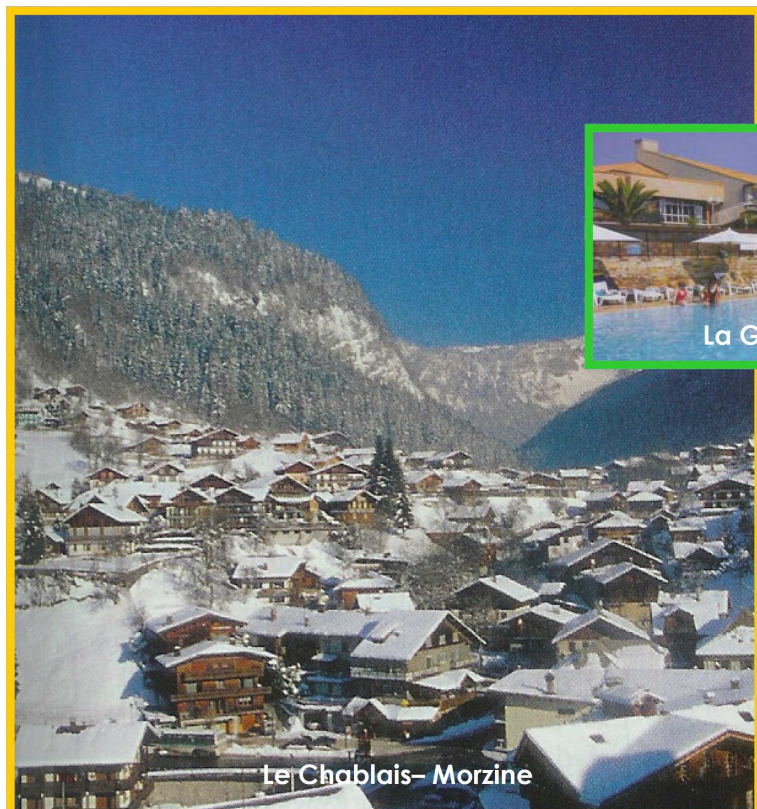
de solidarité...

Aujourd'hui, on compte **700 lits** en copropriété avec d'autres CE, notamment issue des industries chimiques (*56 associés dans le pôle ANCAV-TT*). Ce patrimoine détenu se trouve proportionnellement surdimensionné pour 1000 ressortissants !

La **Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT**, les **syndicats CGT de l'ACCE/PCUK**, les **CE adhérents de l'association**, réunis le 6 novembre 2008, **ont pris la décision d'ouvrir plus largement l'accès de ces installations aux CE qui n'ont pas, par la faiblesse de leurs dotations sociales, les moyens d'investir dans du patrimoine social**. Cette possibilité est également offerte aux syndicats n'ayant pas de CE, mais néanmoins affiliés à la **FNIC CGT**. Ils pourront donc bénéficier de droits d'utilisation permettant des tarifs préférentiels, inférieurs de 20 à 30% au tarif public.

C'est sur ces bases que nous proposons un tarif d'adhésion de **30€ couvrant également les frais de gestion par famille de salarié** qui réservera, par l'intermédiaire de son CE ou de son syndicat, pour chaque dossier de réservation traité sur l'un des 14 villages (voir ci-après).

Cette mise à disposition de lits détenus dans les Villages de Vacances devrait permettre aux nombreux salariés, qui ne peuvent le faire aujourd'hui, de bénéficier de l'accès sur l'ensemble des villages du pôle de Tourisme Social et de leurs équipements.



Cette démarche de mutualisation et de solidarité s'inscrit pleinement dans les valeurs du syndicalisme CGT.

de mutualisation

Agir ensemble...

dans notre fédération, pour le droit aux vacances de qualité pour tous. C'est être plus solidaire, donc plus fort !

Les CE et les syndicats recenseront et regrouperont préalablement les inscriptions de leurs ressortissants avant de les faire parvenir au siège de l'association « **ACCE PCUK** ».

L'**ACCE PCUK** met à la disposition de tous les Comités d'Entreprises et des syndicats **CGT** dans les industries chimiques, des séjours dans les **14 Villages Vacances** suivants :

1. le **Lac Bleu** » à St Bon/Courchevel (73)
2. la **Gaillarde** aux Issambres (83)
3. le **Yotel** » à Cogolin (83)
4. le **Chablais** à Morzine (74)
5. la **forêt des tines** » à Chamonix (73)
6. le **lac marin** à Soustons (40)
7. Lo **Solehau** à Balaruc-les-Bains (34)
8. le **village océanique** à l'île de Ré (17)
9. la **Prade Haute** au Mont Dore (63)
10. les **Ramays** aux 7 Laux (38)
11. la **Balagne** à Calvi (20)
12. la **Manne** à Bormes les Mimosas (83)
13. la **Petite Pierre** en Alsace (67)
14. **Léo Lagrange** à Vaison La Romaine (84).



Rejoignez l'association de **l'ACCE PCUK** et participez ainsi à la bataille du droit aux vacances pour tous, dans un patrimoine de qualité ! C'est un élément structurant de la démarche revendicative dans nos syndicats et Comités d'Entreprises des industries chimiques.

Adresse postale : ACCE PCUK — 263 Rue de PARIS - Case 572 — 93514 MONTREUIL CEDEX —

des vacances de qualité pour tous !

Partenaire   **TOURISTRA vacances**
Partenaire privilégié de l'ANCAVT

FAITES VOS VALISES VOUS EMMENEZ
TOURISTRA VACANCES EN FRANCE ET A L'ETRANGER
DANS PLUS DE **30** VILLAGES VACANCES



Générosité
Découverte
Partage
Loisirs
Sports
Animation
Balades
Convivialité
Solidarité

**Associations et collectivités,**
contactez l'équipe commerciale Touristra Vacances

• Paris : 01 44 83 43 99 • Lyon : 04 72 41 75 31
• Hagondange/Metz : 03 87 71 66 10 • Lille : 03 20 12 13 04

www.touristravacances.com
Réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)

Vivez Toute l'année les avantages
tourisme - loisirs - culture...

Grâce à la carte

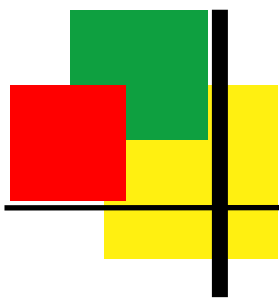


jusqu'à 20 %
de réduction

Véritable passeport pour bénéficier
de réductions et avantages

Spectacles - Sports et loisirs
Cinéma - Parcs de Loisirs
Ski - Musées - Monuments

Toutes les informations auprès de nos associations
sur notre site internet : www.ancavtt.asso.fr



38^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL

Des outils pour les débats du 38^{ème} Congrès des syndicats de la FNIC CGT.

Les syndicats de la FNIC-CGT ont reçu le Courrier Fédéral n° 484 (téléchargeable sur le site Internet de la FNIC), contenant le document d'orientation de notre 38^e Congrès, qui se déroulera à Ramatuelle du 11 au 15 octobre 2010. Ce document d'orientation contient des résolutions soumises au vote du congrès et doit servir de base aux débats qui doivent maintenant avoir lieu dans tous les syndicats sur les orientations de la FNIC CGT pour les 3 ans à venir.

La finalité du présent document est d'apporter aux syndiqués, des réflexions et des pistes d'éclairage sur l'ensemble des enjeux.

La volonté est de susciter les débats, d'inciter chacun à se saisir des enjeux du Congrès, et véritablement participer aux décisions collectives dont nous avons besoin.

Thème 1 : Revendiquer une autre politique industrielle.

Comme à l'époque où nos aînés ont inventé les congés payés ou la Sécurité sociale, la stratégie des patrons est exclusivement financière et le pouvoir politique, un valet à leur service.

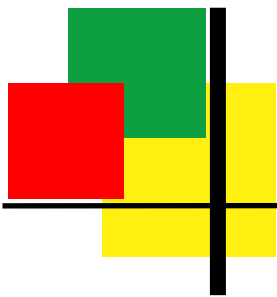
L'industrie française, plus particulièrement l'industrie chimique au sens large, est vue comme une activité financière, dont il faut tirer un rendement le plus élevé possible, le plus rapidement possible.

Acteurs de la mondialisation capitaliste et secondés par les pouvoirs publics, les patrons de nos industries font des choix dramatiques pour nos entreprises, notre société, y compris en prétextant des risques environnementaux.

Dans la sous-traitance se concentre la nocivité de la stratégie des employeurs : *bas salaires, exonérations de cotisations, intensification du travail et des risques (externalisés), précarité, désert syndical, etc.*

Face à cette mise en concurrence généralisée, on peut imposer, par la lutte, d'autres





38^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL

choix économiques et politiques : nos industries doivent répondre aux besoins nationaux, en termes de produits, de salaires, de protection sociale.

Au système libéral peuvent et doivent être opposées des règles comme la fixation d'une **valeur sociale du travail**, incluant salaire, protection sociale, services publics. Interdiction des licenciements pour les entreprises bénéficiaires, puis suppression du profit autre que pour l'investissement, droit de veto des C.E., coopérations et non pas "concurrence".

Bref, une autre politique industrielle est, non seulement indispensable, mais possible parce que l'argent existe, mais il est détourné de sa fonction d'échange.

Face à la propagande anti-industrielle, un colloque sur la place des industries chimiques dans notre société, leur rôle social, économique et environnemental, doit être organisé par la Fédération et ses syndicats.

Thème 2 : Nos axes revendicatifs.

Le socle de nos conquêtes sociales est constitué par nos Conventions Collectives, des plus petites entreprises aux statuts des plus grands groupes.

Elles sont toujours le résumé d'une histoire sociale, et même ce que nous considérons comme des droits "d'entreprise" sont ancrés dans les Conventions Collectives.

C'est à partir du collectif de travail organiques + sous-traitants, et en mettant en œuvre la solidarité ouvrière qu'il s'agit de les défendre et de les faire progresser.

C'est en étendant à tous, ces conquêtes collectives existantes qu'on peut envisager de véritablement construire un nouveau statut du travail salarié, à savoir un ensemble de droits attachés à chacun.

Le salaire, qui vise à répondre à ses besoins (*pouvoir d'achat, protection sociale*), a aussi pour fonction de reconnaître la qualification. Il a, par là, un rôle de socialisation des salariés.

La grille fédérale des salaires revendiqués est interprofessionnelle, elle donne des équivalences entre les qualifications suivant les branches professionnelles, reconnaît les diplômes, permet les évolutions de carrière débarrassées de l'arbitraire.

Les revendications tels que intéressement, primes, talons ou plancher que portent certains syndicats, viennent en contradiction avec ce que nous portons sur le salaire socialisé.

GRILLE DE SALAIRES REVENDIQUÉS

CALCUL DU SALAIRE GARANTI DE CHAQUE SALARIÉ :
1600 € = 8,53 €" x (coefficient du salarié - 130")

"Salaire revendiqué par la FMC CGT pour le Coef. 130 (coefficient des salariés sans diplômes, cf. expérience)
"Salaire de Point au Coef. 130 (coefficient des salariés sans diplômes, cf. expérience)

Le salaire du point représente un rapport de 5 entre le 130 (1600 €) et le 100 (3200 €) et 1 - 1000 €
Soit un salaire entre 1600 € à 1000 € pour 130 points, donc 8,53 € par point au-delà du 130

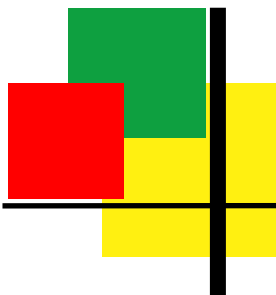
Coef	Niveau d'emplois Diplômes, évolutions	Zone (développement des catégories)	Pour les CCN Branche salaires	en euros
100			1600 €	1600 €
110			1600 € + 85 € =	1685 €
120			1600 € + 170 € =	1770 €
130			1600 € + 255 € =	1855 €
140			1600 € + 340 € =	1940 €
150			1600 € + 425 € =	2025 €
160			1600 € + 510 € =	2110 €
170			1600 € + 595 € =	2195 €
180			1600 € + 680 € =	2280 €
190			1600 € + 765 € =	2365 €
200			1600 € + 850 € =	2450 €
210			1600 € + 935 € =	2535 €
220			1600 € + 1020 € =	2620 €
230			1600 € + 1105 € =	2705 €
240			1600 € + 1190 € =	2790 €
250			1600 € + 1275 € =	2875 €
260			1600 € + 1360 € =	2960 €
270			1600 € + 1445 € =	3045 €
280			1600 € + 1530 € =	3130 €
290			1600 € + 1615 € =	3215 €
300			1600 € + 1700 € =	3300 €
310			1600 € + 1785 € =	3385 €
320			1600 € + 1870 € =	3470 €
330			1600 € + 1955 € =	3555 €
340			1600 € + 2040 € =	3640 €
350			1600 € + 2125 € =	3725 €
360			1600 € + 2210 € =	3810 €
370			1600 € + 2295 € =	3895 €
380			1600 € + 2380 € =	3980 €
390			1600 € + 2465 € =	4065 €
400			1600 € + 2550 € =	4150 €
410			1600 € + 2635 € =	4235 €
420			1600 € + 2720 € =	4320 €
430			1600 € + 2805 € =	4405 €
440			1600 € + 2890 € =	4490 €
450			1600 € + 2975 € =	4575 €
460			1600 € + 3060 € =	4660 €
470			1600 € + 3145 € =	4745 €
480			1600 € + 3230 € =	4830 €
490			1600 € + 3315 € =	4915 €
500			1600 € + 3400 € =	5000 €

Pas de barrière, la formation continue doit faciliter les évolutions.

Il faut rappeler que les coefficients proposés sont ceux établis au cours de nos précédentes congrès pour répondre à une grille de qualifications professionnelle, des actes entre coefficients, significatifs.
Ces coefficients ne sont donc pas à comparer avec ceux existants actuellement dans nos branches.

Novembre 2007





38^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL

La retraite, c'est le moment où tout travailleur peut définitivement échapper aux choix imposés par les employeurs, tout en restant salarié, puisque la pension de retraite est un salaire dont le financement est assis sur la cotisation sociale.

Pas étonnant que les patrons nous l'octroient le plus tard possible !

La bataille sur la retraite est donc bien un enjeu de lutte de classes, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité aussi.

Enfin, tenir notre 38^e congrès dans un centre ANCAV-TT est un choix politique, c'est l'occasion de mettre en avant **nos revendications en matière de tourisme social**, une activité non marchande et solidaire.



Thème 3 : Renforcer et organiser la CGT : urgent et nécessaire.

Notre syndicalisme est ambitieux : il a pour objectif de changer de société.

Nous devons atteindre ce but, non pas en avant-garde éclairée, mais par la mise en mouvement de la masse des salariés.

La satisfaction des revendications décrites ci-dessus nécessite en permanence un renforcement de notre organisation.

C'est en répondant aux intérêts de tous les salariés, en menant la bataille des idées, en assurant une qualité de vie syndicale (*débats, distribution de tracts, vie collective, etc.*) que nous pouvons devenir véritablement un syndicat de masse.



Et c'est par les adhésions qu'on peut diminuer les atteintes aux libertés, les discriminations, etc.

Les luttes nationales, les actions d'entreprise, ou les élections professionnelles, montrent souvent par leur large mobilisation, que l'influence du syndicat CGT dépasse largement ses syndiqués.

Combien parmi ceux qui se mobilisent sont interpellés pour s'organiser dans la CGT ?



Dans les déserts syndicaux que représentent la sous-traitance, les jeunes, les cadres ou les retraités, **ne doit-on pas envisager un plan de travail concret, ambitieux, pour que chacun trouve sa place dans notre organisation ?**

Quelle information fédérale, avec quelle utilisation dans les syndicats, dans les entreprises ?

Quelle formation pour nos militants ?

Thème 4 : La Fédération, son fonctionnement, ses outils.

A un moment où sont mises à mal des perspectives sociétales alternatives au capitalisme, chaque syndicat doit se poser la question : n'est-ce pas en participant au fonctionnement des structures qu'on peut éviter le repli sur soi des syndiqués, des salariés ?

Certes, la Fédération a besoin des syndicats pour fonctionner en tant que structure CGT, mais l'inverse est également vrai. **Dégager des moyens pour sortir le syndicat du seul cadre de l'entreprise est donc un débat à mener.**

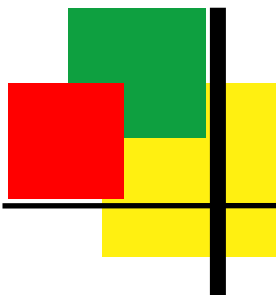
Le rôle du Comité Exécutif Fédéral, diriger la Fédération entre deux congrès, implique que **chacun de ses membres soit ou devienne un véritable délégué fédéral, représentant de la Fédération, certes pour décider, mais aussi pour mettre en œuvre ces décisions.**

Il est proposé au congrès de mettre en place **un Secrétariat fédéral élargi** pour justement renforcer nos activités dans les branches, les régions, les pôles et les coordinations. Nos régions organisées doivent être impulsées par un collectif animé par un responsable de région identifié, membre du Secrétariat fédéral élargi.

Il est aussi proposé de créer un nouvel outil, **le Collectif d'Histoire Sociale des Industries Chimiques**, chargé de faire vivre la mémoire collective, et armer nos syndicats sur les enjeux du présent à partir de l'histoire sociale de la Fédération et de ses syndicats.

Modification des statuts.

Tant pour acter la mise en place du Secrétariat fédéral élargi, du Collectif d'histoire sociale, que pour les mettre en conformité avec la loi du 20 août 2008, le congrès aura à décider de modifications dans nos statuts fédéraux, dont vous retrouverez le détail dans le Courrier Fédéral n° 486.



Rencontre CUT/CGT sur les multinationales françaises au Brésil *Sao Paulo du 10 au 14 mai 2010.*

A la demande du syndicat brésilien de la CUT (*Central Unica dos Trabalhadores*), une délégation de la CGT composée des fédérations de la métallurgie, commerce et services, construction et industries chimiques, s'est rendue du 10 au 14 mai dernier à Sao Paulo.

La FNIC CGT était représentée par Serge Allègre de Michelin et Gilles Hellier pour la Fédération et pour Sanofi-Aventis.

L'objectif de cette rencontre est de tisser des réseaux directement avec les syndicats des groupes français présents au Brésil pour mieux contrer la stratégie de ces multinationales.

Ce projet s'appuie sur la base des réseaux existants que la CUT a mis en place en Amérique Latine avec des groupes allemands (BASF, Bayer), suisse (Novartis), et belge (Akzo-Nobel).

Pour la CUT "Se rassembler avec la CGT, c'est plus facile qu'avec d'autres syndicats".

Pour cela, il faut travailler à la base, pas au sommet, il ne suffit pas de décider d'une "journée sur le travail décent" le 7 octobre dernier, sinon on va continuer de faire des discours sans résultats pour les travailleurs.

Nous avons décidé avec nos collègues brésiliens de la chimie de cibler les entreprises suivantes : L'Oréal, Sanofi-Aventis et Michelin auxquelles s'est ajouté le groupe Rhodia sur le non-respect de l'accord cadre international sur la

responsabilité sociale de l'entreprise.

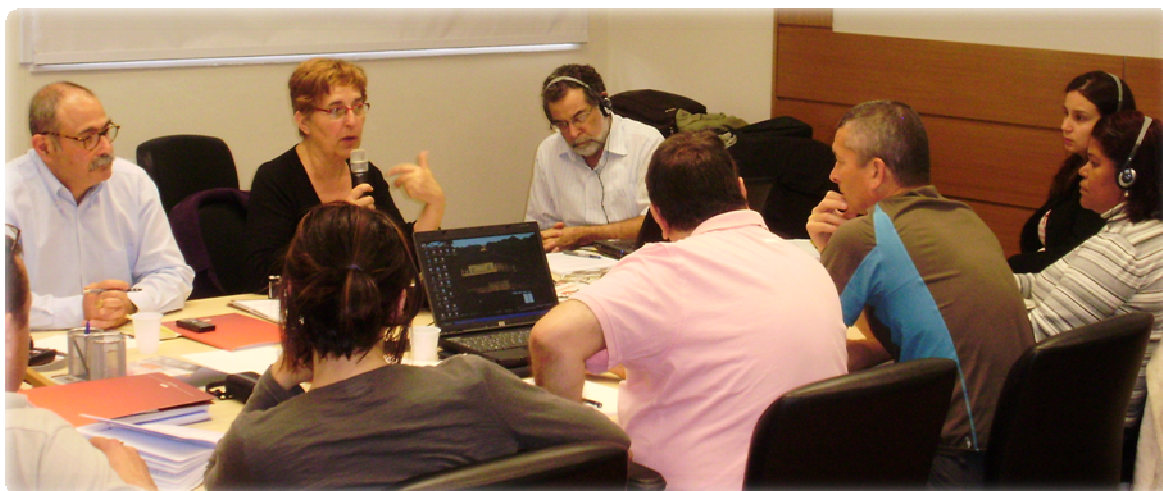
Accord signé entre la direction de Rhodia et l'ICEM (*Fédération internationale de la chimie, énergie et des mines*), à laquelle la FNIC-CGT n'est pas adhérente.

Ces accords signés ne sont pas contraignants car il n'y a aucune possibilité de contrôle, ni cadre juridique référent.

Pour Michelin, le réseau est à construire sur la base d'un échange d'informations sur la situation du groupe dans les 2 pays, en Europe et en Amérique Latine.

Pour L'Oréal et Sanofi-Aventis, nous avons constaté des problèmes liés aux conditions de travail, libertés syndicales et salaires. Nous avons décidé, avec nos camarades de la CUT, d'avoir une expression commune afin d'interpeler les directions des groupes pour qu'ils respectent les chartes ou autres accords signés dont ils se vantent largement dans leurs publications.

Les travaux effectués lors de cette rencontre ont été positifs, ils doivent s'inscrire dans la continuité pour nos 2 syndicats.



38^e CONGRES

Fédération Nationale des
Industries Chimiques CGT

FNIC CGT

11 au 15 octobre 2010

Ramatuelle (83)

